

# **NiCE! FRONT POPULAIRE**

## **Lutte contre les discriminations**

Égalité des droits, lutte contre toutes les discriminations (cela inclu racisme, antisémitisme, négrophobie, islamophobie, LGBTQIA+ phobies sexisme, handiphobie, et toute forme de discrimination), et accueil digne des personnes étrangères, exilées ou en migration à Nice.

Ce programme s'inscrit en complément de nos engagements portés dans les propositions globales du NiFP et s'articule avec les volets de notre programme consacrés au féminisme et au handicap.

### **Notre objectif**

Garantir à Nice l'égalité réelle des droits, la protection effective contre toutes les formes de discriminations et de violences, et une ville accueillante, sûre et digne pour toutes et tous, quelles que soient l'origine, la couleur de peau, la religion ou l'absence de religion, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'état de santé ou la situation administrative, dans le strict respect de la laïcité républicaine comme garantie de la liberté de culte et de la séparation entre l'État et les religions.

Répondre aux besoins des personnes directement exposées aux discriminations, entendues comme relevant d'une discrimination telles que définie à l'article [225-1 du code pénal](#), ainsi que des violences et discriminations visant les personnes exilées ou en migration.

Nous souhaitons faire de la municipalité un lieu d'égalité réel dans le cadre du pacte républicain "Liberté Égalité Fraternité".

Pour y parvenir, la municipalité doit passer d'une politique symbolique à une politique concrète, structurée, mesurable et co-construite avec les associations et les habitant-es.

Nous souhaitons faire de la ville de Nice un laboratoire du vivre ensemble et acter une rupture avec des années de discrimination et de fracture sociale exacerbée.

## **Le constat**

### **Contexte**

Nice est marquée par de fortes inégalités sociales et territoriales, une polarisation politique durable et une instrumentalisation récurrente des questions identitaires et sécuritaires.

De nombreux habitants font état de discriminations répétées dans l'accès au logement, à l'emploi, à l'école, à la santé, aux services publics ou dans l'espace public. Les personnes perçues comme noires et arabes sont particulièrement exposées au racisme et au profilage racial. La recrudescence des actes antisémites est alarmante et génère une inquiétude et une crainte légitimes des Niçois-es au sein de la communauté juive. L'islamophobie se traduit par des discriminations à l'embauche, dans l'accès aux services, des agressions verbales ou physiques visant des personnes musulmanes ou perçues comme telles, et par des obstacles persistants à l'exercice serein du culte. Les personnes LGBTQIA+, en particulier les personnes trans, subissent encore des violences verbales et physiques, des discriminations administratives et des ruptures familiales. La ville demeure largement inadaptée et inaccessible aux personnes à mobilité réduite.

Les personnes exilées, en migration, et sans-papiers vivent une grande précarité, avec un accès limité aux droits de part les difficultés particulière dans notre préfecture, difficulté à l'hébergement, à la santé et à la scolarisation, malgré les obligations légales. Elles sont également victimes d'une forte stigmatisation : leur parcours migratoire est sans cesse instrumentalisé à des fins politiciennes, ce qui attise la haine et l'ostracisation.

### **Bilan de la mairie et/ou de la Métropole**

La municipalité actuelle privilégie des réponses sécuritaires et des effets d'annonce. Les politiques de lutte contre les discriminations existent mais restent fragmentées, peu évaluées et insuffisamment ciblées sur les discriminations structurelles. L'accueil des personnes concernées repose largement sur les associations, sans stratégie municipale assumée et coordonnée.

## **Nos propositions**

### **A. Protéger, accompagner et rendre effectifs les droits**

- Créer un lieu d'accueil dédié (éventuellement mobile) et un numéro vert pour le signalement et l'accompagnement des victimes d'actes de discrimination, avec permanence juridique gratuite.
- Créer un observatoire municipal des discriminations centralisant les signalements, en lien avec le Défenseur des droits, la DILCRAH et les associations.

- Mettre en place dans les mairies et mairies annexes des guichets d'information et d'orientation à destination des personnes de nationalité étrangère, afin de les accompagner dans leurs démarches administratives et l'accès à leurs droits, en lien avec les associations spécialisées et les services de l'État. La Ville favorisera également des échanges réguliers avec la préfecture et les autorités publiques compétentes afin de faciliter le suivi des situations et l'accès aux procédures existantes.
- Créer une commission au conseil municipale dédié à la lutte contre les discriminations qui aurait un droit de regard sur les mesures en vote, et le rôle d'explorer les dispositifs de la ville à travers des lunettes des communautés discriminés
- Constituer la ville de Nice comme partie civile aux côtés des victimes, chaque fois qu'un acte discriminatoire sera commis sur notre territoire.
- Mettre en place un·e référent·e ou une cellule spécialisée dans les postes de police municipaux pour l'accueil des victimes de discriminations et de violences.

## **B. Former les institutions et prévenir les violences**

- Former l'ensemble des agent·es municipaux, des CCAS/CIAS et de la police municipale à identifier et comprendre les discriminations, et aux enjeux migratoires.
- Former spécifiquement à l'accueil des personnes trans, intersexuées, des familles LGBTparentales et à la prise en compte de l'état civil.
- Déployer un plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, islamophobes et lgbtophobe et handiphobe dans le sport et la culture.

## **C. Éduquer, transmettre et rendre visible**

- Intégrer explicitement la lutte contre l'islamophobie dans toutes les actions municipales anti-discriminations, sans confusion avec la critique des religions, dans le respect strict de la laïcité. (ça veut pas dire que on ne parle pas du reste, juste préciser que celle ci existe et est réel).
- Favoriser l'intervention d'associations engagées pour l'égalité dans les écoles, notamment en débloquent des fonds pour financer ces actions..
- Encourager et appuyer l'implication des associations spécialisées dans la mise en place de séances d'EVARS (éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle) pour tous les établissements scolaires de la métropole. Ces séances aborderont les questions de genre, les réalités LGBTQIA+ et la prévention contre toute forme de discriminations. Le rectorat devra être pleinement impliqué dans la mise en place de ces séance
- Développer une politique culturelle célébrant la diversité et donnant à voir une société émancipée : fonds dédiés dans les bibliothèques, festivals, journées thématiques, expositions.
- Constituer un fonds d'archives des luttes locales antiracistes, antifascistes, féministes, laïques et LGBTQIA+.
- Organiser des assemblées populaires comme espaces de parole et d'échange citoyens dédiés à comprendre, prévenir et combattre les discriminations, tout en renforçant la sensibilisation et le dialogue avec les habitant·es.
- Soutenir activement les Marches des Fiertés et les événements de visibilité LGBTQIA+.

## **D. Espaces d'émancipation, cultures populaires et vivre-ensemble**

- Mobiliser les Maisons communes, comme expliqué dans le volet du programme « Démocratie », pour soutenir le tissu associatif et accueillir des projets autogérés de lutte contre les discriminations (maisons communautaires, ballrooms, espaces culturels alternatifs).
- Faciliter l'occupation temporaire de lieux vacants (sur le modèle de squats conventionnés) pour permettre à des collectifs issus de cultures minorisées et alternatives de se réapproprier l'espace urbain.
- Soutenir la création de lieux hybrides mêlant pratiques culturelles, sociales et militantes favorisant le vivre-ensemble et l'auto-organisation.
- Créer un grand événement populaire annuel célébrant une identité niçoise créolisée : cultures nissardes, cultures migrantes, mémoires populaires, cuisines, musiques, danses et expressions contemporaines, à l'exemple du Printemps des Migrations.
- Engager une révision des noms de rues et d'espaces publics afin d'honorer des figures et symboles des luttes sociales, démocratiques et d'émancipation, tout en retirant ceux associés à des criminels de guerre et à la colonisation.
- Développer marchés culturels, festivals de quartier et événements interculturels permanents.

## **E. Laïcité, liberté de culte et égalité de traitement**

Ces propositions s'inscrivent dans la continuité de notre programme d'engagement pour la laïcité, disponible ici :

[https://nicefrontpopulaire.fr/wp-content/uploads/2026/03/NiFP-CP20251207RS-Engagement\\_Laicite.pdf](https://nicefrontpopulaire.fr/wp-content/uploads/2026/03/NiFP-CP20251207RS-Engagement_Laicite.pdf)

- Réaffirmer une laïcité de liberté garantissant l'exercice de tous les cultes dans le respect de l'ordre public et de l'égalité.
- Faciliter, sans subvention culturelle, les projets de création de lieux de culte décents (accompagnement administratif, urbanistique et juridique).
- Garantir la sécurité de tous les lieux de culte avec mise à disposition de la police municipale aux abords de l'ensemble des lieux de culte lors des rassemblements.

## **F. Accueillir et protéger les personnes exilées et en migration.**

- Faire de Nice une commune volontaire pour l'accueil des personnes en migration et mettre à disposition des bâtiments pour l'hébergement d'urgence.
- Rejoindre un réseau de communes solidaires aux échelles intercommunale et nationale (ex. ANVITA).
- S'appuyer sur le centre communal de premier accueil décrit dans le volet « Ville solidaire », comprenant un lieu d'accueil et de repos ainsi qu'une orientation vers les droits pour les personnes en migration lorsque la commune est un lieu de passage.
- Mettre en place une carte d'identité municipale facilitant la domiciliation et l'accès aux services municipaux.
- Développer les parrainages républicains des personnes sans-papiers. Promouvoir ce dispositif auprès des niçois-es

- Garantir la scolarisation inconditionnelle de tous les enfants.
- Renforcer l'accès aux droits : interprétariat, accompagnement administratif, cours de français, aide à la parentalité.

## **G. Garantir les droits et l'accueil digne des gens du voyage**

Cette politique doit viser à garantir l'accès aux équipements et à l'accompagnement nécessaires, notamment pour la scolarisation et le suivi sanitaire des enfants, tout en respectant un mode de vie nomade et sans chercher à imposer une sédentarisation.

- Reconnaître pleinement les gens du voyage comme des habitant·es du territoire et garantir l'accès effectif à leurs droits fondamentaux.
  - Créer une Aire de Grand Passage, et rénover des aires d'accueil dignes, équipées et correctement entretenues, situées à proximité des transports, des services publics, des écoles et des centres urbains, afin d'éviter leur relégation systématique en périphérie.
    - Mettre en place un accompagnement administratif et social dédié, notamment pour l'accès à la domiciliation, à la santé, aux droits sociaux et aux démarches administratives.
    - Faciliter la scolarisation et le suivi scolaire des enfants, en développant des dispositifs d'aide aux devoirs, de médiation scolaire et d'accompagnement éducatif en lien avec les associations spécialisées.
    - Soutenir l'accès au travail et aux activités économiques traditionnelles ou indépendantes des gens du voyage, en facilitant les autorisations temporaires d'occupation de l'espace public pour les activités professionnelles (marchés, artisanat, services).
    - Former les services municipaux à l'accueil et à la médiation avec les familles du voyage, afin de prévenir les conflits et lutter contre les préjugés.
    - Mettre en place un dialogue permanent avec les représentants et associations des gens du voyage afin de co-construire les politiques municipales qui les concernent.

## **E. Créer des espaces sûrs et inclusifs**

- Développer et soutenir les lieux d'accueil pour les personnes LGBTQIA+ en rupture familiale, en s'assurant de leur accessibilité. Financer des conditions d'hébergement dignes.
  - Pérennisation des structures LGBTQIA+ existantes, en partenariat avec les associations locales : accueil, archives, culture, soutien aux associations mémoire manquantes, etc...
  - Favoriser des espaces inclusifs et accessibles dans les centres d'hébergement municipaux.

- 

## Quelles échéances

### Immédiatement (d'ici l'été 2026)

- Lancement du numéro vert et du dispositif d'accueil des victimes.
- Engagement politique clair de la ville contre toutes les discriminations.
- Soutien institutionnel visible aux Marches des Fiertés et aux associations locales.
- Grande consultation avec les associations et collectifs œuvrant pour la lutte contre les discriminations, afin d'adapter les politiques aux réalités du terrain.

### 6 mois (septembre 2026)

- Mise en place des premières formations obligatoires des agent·es municipaux.
- Création de l'Observatoire métropolitain des discriminations, en lien avec les chercheur·euses de l'Université Côte d'Azur
- Début des actions éducatives et culturelles dans les écoles et équipements municipaux.

### 1 an

- Déploiement des dispositifs municipaux d'accès aux droits pour les personnes exilées ou en migration.
- Assemblée populaire de sensibilisations sur les discriminations
- Début des marchés populaires interculturels, et lancement des grands événements de culture de la ville de Nice créolisée.
- Généralisation des séances d'EVARS et de prévention des discriminations dans toutes les écoles de la métropole.

### 2 ans

- Évaluation publique des politiques mises en place
- Publication transparente d'un rapport sur les discriminations dans la métropole de Nice, à partir des données collectées par l'Observatoire métropolitain des discriminations.
- Extension des dispositifs d'accueil, de médiation et de prévention dans tous les quartiers.

### D'ici la fin du mandat nous visons

- Une baisse mesurable des discriminations signalées.
- Une ville reconnue pour sa politique municipale antifasciste, contre les discrimination, inclusive, et accessible, fondée sur des droits effectifs et non sur des symboles.